



À NOTRE CPE,
la qualité des services,
C'EST IMPORTANT POUR NOUS !

Nous croyons à l'écoute, à l'amélioration continue de la qualité des services et au dialogue.

Saviez-vous que ?

Si vous avez une insatisfaction ou souhaitez déposer une plainte concernant les services éducatifs offerts, vous pouvez le faire directement auprès du CPE.

Contactez notre responsable de l'examen des plaintes :

Manon Gingras, directrice générale
Manon.gingras@ladoucecouvee.ca
450-546-5573 (241)

Brigitte Létourneau, directrice adjointe au Bureau Coordonnateur
Brigitte.letourneau@ladoucecouvee.ca
450-546-5573 (227)

La politique et la procédure de traitement des plaintes relatives aux services de garde éducatifs en installation sont disponibles sur le site Internet du CPE ou accessibles en copie auprès de la personne responsable de l'examen des plaintes.

